Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 3 (1865)

Heft: 51

Nachruf: [Condoléances]

Autor: L.M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 45 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur Vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Nos divers journaux, se faisant les organes d'une contrée toute entière, ont exprimé dernièrement de sincères regrets à l'occasion de la mort de M. David Forestier, de Cully. Généralement aimé, justement apprécié dans le zèle qu'il vouait aux fonctions publiques dont il était revêtu depuis nombre d'années, M. Forestier s'était fait dans le canton, et surtout à Lavaux, un nombre considérable d'amis et de connaissances. Il avait en outre un charmant talent qui lui a valu de nombreuses sympathies. Abandonnant parfois, dans les loisirs que luipermettaient ses occupations, les registres du notaire ou du greffier, sa plume laissait échapper de jolies productions littéraires qui furent toujours publiées dans nos journaux sous le voile de l'anonyme. Le Conteur lui doit plusieurs articles, qui ont été lus avec plaisir. M. Forestier connaissait à fond les mœurs de sa contrée; il en a tracé des tableaux pleins de vérité et d'énergie: il savait prendre les choses sur le fait. C'est à lui que nous devons le morceau suivant, publié il y a environ quinze ans, dans le Nouvelliste vaudois, et que nous nous faisons un plaisir de reproduire aujourd'hui.

Le brigantin Le Perroquet

surnommé le noie-chrétien.

Sous ce titre, nous voulons raconter un trait d'adresse et de courage qui s'est passé il y a bientôt un demi siècle. Ce trait est le fait d'un habitant de Cully, et l'événement auquel il se rapporte se passait en face de cet endroit. A cette époque, où le Perroquet faisait voir ses tristes agrès sur le lac Léman, la navigation était exercée en général par les Vaudois et les Genevois, c'est-à-dire que les patrons des barques étaient de ces deux pays, tandis qu'aujourd'hui la navigation est presque entièrement entre les mains des Savoyards; les chantiers de construction et de radoub sont en Savoie.

Les bateliers du lac inférieur, c'est-à-dire de Morges à Genève, se piquaient d'une blague plus fine que ceux du haut lac; ils parlaient assez généralement français. Ils auraient dit : des prinsairs.

Pour les bateliers du haut lac, Morges était la pouilleuse, Rolle l'orgueilleuse et Nyon la vaniteuse. Vevey était censé le centre du haut lac; toute cette partie était qualifiée par la première de contrebandière.

Le port d'Evian n'existait pas; les rives vaudoises étaient beaucoup plus fréquentées qu'aujourd'hui par les barques. Il n'était pas rare d'en voir douze ancrées dans l'excellente baie devant laquelle *le Perroquet* se livrait à sa mauvaise habitude de tourner. C'est dans les réunions des nombreux équipages de ces barques que nous avons puisé une partie de nos impressions. Mais avant d'aller plus loin, nous devons d'abord faire connaître l'homme qui nous a fourni les matériaux les plus précieux : le type des bateliers du Léman.

Le père Taver est né à Ouchy. Son nom de famille n'est pas connu de la moitié des habitants de Cully. Les nombreuses lettres qu'il reçoit n'ont pas d'autre suscription que celle : Au père Tiaver, à Cully. — En général, les bateliers ont des noms de guerre presque toujours tirés d'une circonstance particulière de leur vie.

Le métier de batelier est des plus pénibles. Faut-il placer le gouvernail? trois hommes sont nécessaires. Faut-il hisser les voiles au haut des mâts? tout l'équipage doit s'y mettre. Tout est effort. Aussi les hommes exerçant ce métier doivent souvent raviver leurs forces. A l'époque à laquelle se rapporte notre récit, les bateliers buvaient beaucoup de vin et de liqueurs. Ouchy se distinguait par dessus tous les autres ports, comme aujourd'hui il se distingue encore par son affreux patois. Là, le père Tiaver entendait les bateliers, pêcheurs et calfats, dont il y a toujours bon nombre, se demander les uns aux autres en se rencontrant avant jour : As to tia lo ver? (as-tu tué le ver?) et quand Tiaver voyait que l'opération souffrait un certain retard, il s'adressait à son père en lui disant : Vein no pas tia lo ver? D'où en langage classique d'Ouchy, il a reçu son sobriquet de Tiaver, sous lequel il est connu de toutes les nations bordant les rives du Léman.

Avant d'aller plus loin, nous voulons consacrer ici quelques lignes à la mémoire d'un des bons amis de Tiaver, l'excellent constructeur de brigantins, maître Jean-Paul, en prévenant nos lecteurs que l'infortuné *Perroquet* ne sortait pas de ses ateliers.

Jean-Paul était de La Tour. Le plus grand nombre des cochères et autres bateaux de la localité avaient été faits par lui. Nous nous rappelons parfaitement, malgré le temps écoulé, quelle était sa satisfaction en voyant la flottille des bourgeois de La Tour revenir chargés des produits de la Praille, qu'ils doivent à la munificence de St-Théodule.

Jean-Paul a construit de nombreux brigantins; à Cully seulement environ une demi-douzaine. Pendant toute la durée de la construction d'un brigantin, personne n'aurait vu le sourire se peindre sur la figure grave de Jean-Paul; et aux approches d'u lancement à l'eau, cette gravité était presque de la mauvaise humeur. Son préjugé sur la rencontre qu'il ferait le matin du jour de cette opération était tel, que si c'était une femme, il fallait y renoncer forcément pour ce jour-là. Aussi le batelier qui faisait construire avait-il soin de prendre ses mesures pour que Jean-Paul fit la rencontre d'un homme. En parlant des femmes, il disait que lorsqu'elles sont en colère elles sont comme une ancre qui accroche de quelque côté qu'on la jette dans l'eau.

Les préparatifs d'un lancement avaient lieu dès la veille. Seulement, le matin, on frottait les cuénis (planches, rebut des scies), on creusait les trous destinés à faire tomber les trollées. Les amateurs admis à jouir du lancement montaient le brigantin. Le bouquet préparé par les jeunes filles de l'endroit était placé au haut du trinquet. A ce moment solennel, Jean-Paul, de sa voix de stentor s'écriait: Sin no ti pret. Lou bon Dieu no préservai de